

**DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE**

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 JUIN 2024



L'an deux mille vingt-quatre le vingt-cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	24
Membres représentés	9
Membres absents	2
Secrétaire de séance	19 juin 2024
Date de la convocation des conseillers	19 juin 2024
Date de l'affichage de la convocation	19 juin 2024



PRÉSENTS :

Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Monsieur Alain GOREZ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Adaa TEKOUK, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Rachid BENYAHIA, Monsieur Gabriel GREZE, Monsieur Pascal GIACOMEL, Monsieur Hervé TOUGUET, Madame Emma ABREU, Monsieur Hassan FERRE, Madame Aurélie TASTAYRE, Monsieur Samir METIDJI, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :

Madame Christine GINGUENÉ, donne pouvoir à Madame Stéphanie RUSSO
Madame Stéphanie CURCIO donne pouvoir à Monsieur Gabriel GREZE
Madame Fatima MENZEL donne pouvoir à Monsieur Cyrille GUILBERT
Madame Maria ALVES donne pouvoir à Madame Caroline DIGARD,
Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE
Monsieur Gérard CHOLLET donne pouvoir à Monsieur Serge DOMINGUES
Madame Christelle RODRIGUES donne pouvoir à Madame Stéphanie DEVAUX
Madame Sylvie MUNDVILLER donne pouvoir à Monsieur Hervé TOUGUET
Madame Danièle KAMENI donne pouvoir à Madame Emma ABREU,

ABSENTS EXCUSÉS :

Monsieur William MUSUMECI
Madame Nadia GHARNIT

OBJET : Tarifs des services municipaux de la ville de Villeparisis

Le conseil municipal,

Vu le Gode Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L2121-29,

Vu l'avis de la commission des finances, du développement économique et de l'emploi qui s'est tenue le 17 juin 2024,

Considérant que le conseil municipal délibère chaque année ou en cours d'année sur les tarifs applicables aux usagers,

Considérant que le conseil municipal se doit de préciser les conditions relatives à l'application des tarifs,

Considérant que par solidarité, une hausse modérée de la plupart des tarifs municipaux, qu'ils soient soumis ou non au quotient familial, a été appliquée (+2.4% en suivant l'indice des prix à la consommation, hors tabac, de l'ensemble des ménages entre avril 2023 et avril 2024), bien en deçà de l'inflation,

Considérant que par lisibilité, il a été décidé de réduire le nombre de tranches de quotient familial applicable (évolution de 12 à 7 tranches),

Entendu, l'exposé de Madame Stéphanie DEVAUX, Adjointe au maire chargée des finances et de la Commande Publique,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} :

Les tarifs municipaux appliqués en 2024/2025 figurent à l'annexe 1 de la présente délibération.

Article 2 :

Ces dispositions sont applicables du 1er septembre 2024 au 30 juin 2025. Et à compter du 1^{er} janvier 2025 s'agissant des tarifs dédiés aux prestations de l'animation seniors, soumises aux tranches de l'allocation de solidarité aux personnes âgées).

Article 3:

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Madame la comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'Etat.

ADOpte après le vote suivant :

33 votants dont 9 pouvoirs

25 pour dont 7 pouvoirs (groupe majoritaire)

7 abstention dont 2 pouvoirs (Villeparisis, l'avenir pour ambition))

1 contre (Monsieur Sicre de Fontbrune)

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Signature 	Signature 
Frédéric BOUCHE Maire	Caroline DIGARD Secrétaire de séance

EMJ

Cotisation d'adhésion par mois fixée à 1€, soit pour une année de septembre à Août : 12€
Soirée à la Maison des jeunes : 5 €

	Tranche de quotient	A	B	C	D	E	F
1	<849.90	1,35	2,69	4,04	5,39	6,74	8,08
2	849.91 à 1529.96	1,78	3,56	5,34	7,12	8,90	10,68
3	1529.97 à 2209.93	2,40	4,81	7,20	9,62	12,01	14,42
4	2209.94 à 2889.93	2,83	5,67	8,49	11,34	14,16	17,00
5	2889.94 à 3569.90	3,37	6,74	10,11	13,49	16,86	20,23
6	3569.91 à 4999.99	3,77	7,56	11,33	15,11	18,88	22,67
7	>5000	4,17	7,96	11,73	15,51	19,28	23,07

Accompagnement à la scolarité

	Tranche de quotient	1 trimestre
1	<849.90	17,95
2	849.91 à 1529.96	19,82
3	1529.97 à 2209.93	20,49
4	2209.94 à 2889.93	21,37
5	2889.94 à 3569.90	22,25
6	3569.91 à 4999.99	22,91
7	>5000	23,36
	Extérieurs	46,72

Ludothèque

Gratuité pour l'accès à la médiathèque
Carte pour prêt des jeux : 6 € (annuel)

Cursus musique

Récréassons - Jardin musical - Eveil - Initiation				
	Tranche de quotient	Familles avec 1 enfant inscrit	Familles avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits ou plus
1	<849.90	58,00	49,30	43,50
2	849.91 à 1529.96	61,00	51,85	45,75
3	1529.97 à 2209.93	64,00	54,40	48,00
4	2209.94 à 2889.93	67,00	56,95	50,25
5	2889.94 à 3569.90	70,00	59,50	52,50
6	3569.91 à 4999.00	73,00	62,05	54,75
7	>4999.00	80,00	68,00	60,00
	Hors Villeparisis	160,00		

Cycle 1				
	Tranche de quotient	Familles avec 1 enfant inscrit	Familles avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits ou plus
1	<849.90	145,00	123,25	108,75
2	849.91 à 1529.96	170,00	144,50	127,50
3	1529.97 à 2209.93	195,00	165,75	146,25
4	2209.94 à 2889.93	220,00	187,00	165,00
5	2889.94 à 3569.90	245,00	208,25	183,75
6	3569.91 à 4999.00	270,00	229,50	202,50
7	>4999.00	285,00	242,25	213,75
	Hors Villeparisis	570,00		

Cycle 2				
	Tranche de quotient	Familles avec 1 enfant inscrit	Familles avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits ou plus
1	<849.90	160,00	136,00	120,00
2	849.91 à 1529.96	185,00	157,25	138,75
3	1529.97 à 2209.93	210,00	178,50	157,50
4	2209.94 à 2889.93	235,00	199,75	176,25
5	2889.94 à 3569.90	260,00	221,00	195,00
6	3569.91 à 4999.00	285,00	242,25	213,75
7	>4999.00	300,00	255,00	225,00
	Hors Villeparisis	600,00		

Cycle 3				
	Tranche de quotient	Familles avec 1 enfant inscrit	Familles avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits ou plus
1	<849.90	160,00	136,00	120,00
2	849.91 à 1529.96	185,00	157,25	138,75
3	1529.97 à 2209.93	210,00	178,50	157,50
4	2209.94 à 2889.93	235,00	199,75	176,25
5	2889.94 à 3569.90	260,00	221,00	195,00
6	3569.91 à 4999.00	285,00	242,25	213,75
7	>4999.00	300,00	255,00	225,00
	Hors Villeparisis	600,00		

Location d'instruments				
	Tranche de quotient	Familles avec 1 enfant inscrit	Familles avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits ou plus
1	<849.90	130,00	110,50	97,50
2	849.91 à 1529.96	135,00	114,75	101,25
3	1529.97 à 2209.93	140,00	119,00	105,00
4	2209.94 à 2889.93	145,00	123,25	108,75
5	2889.94 à 3569.90	150,00	127,50	112,50
6	3569.91 à 4999.00	155,00	131,75	116,25
7	>4999.00	160,00	136,00	120,00
	Hors Villeparisis	320,00		

Adultes hors cursus			
	Activités	Villeparisien	Hors Villeparisis
	Formule 2 cours	375,00	750,00
	Formule 3 cours	441,00	882,00
	Pratique collective	67,00	134,00
	2ème instrument ou chant	154,00	308,00



Eveil - Initiation				
	Tranche de quotient	Familles avec 1 enfant inscrit	Familles avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits
1	<849.90	49,00	41,65	36,75
2	849.91 à 1529.96	52,00	44,20	39,00
3	1529.97 à 2209.93	55,00	46,75	41,25
4	2209.94 à 2889.93	58,00	49,30	43,50
5	2889.94 à 3569.90	61,00	51,85	45,75
6	3569.91 à 4999.00	64,00	54,40	48,00
7	>4999.00	70,00	59,50	52,50
	Hors Villeparisis	140,00		

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20240701-24_09467-DE
Date de télétransmission : 01/07/2024
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Cycle 1				
	Tranche de quotient	Familles avec 1 enfant inscrit	Familles avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits
1	<849.90	60,00	51,00	45,00
2	849.91 à 1529.96	64,00	54,40	48,00
3	1529.97 à 2209.93	68,00	57,80	51,00
4	2209.94 à 2889.93	72,00	61,20	54,00
5	2889.94 à 3569.90	76,00	64,60	57,00
6	3569.91 à 4999.00	80,00	68,00	60,00
7	>4999.00	90,00	76,50	67,50
	Hors Villeparisis	160,00		

Cycle 2				
	Tranche de quotient	Familles avec 1 enfant inscrit	Familles avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits
1	<849.90	60,00	51,00	45,00
2	849.91 à 1529.96	64,00	54,40	48,00
3	1529.97 à 2209.93	68,00	57,80	51,00
4	2209.94 à 2889.93	72,00	61,20	54,00
5	2889.94 à 3569.90	76,00	64,60	57,00
6	3569.91 à 4999.00	80,00	68,00	60,00
7	>4999.00	90,00	76,50	67,50
	Hors Villeparisis	180,00		

Cycle 3				
	Tranche de quotient	Familles avec 1 enfant inscrit	Familles avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits
1	<849.90	98,00	83,30	73,50
2	849.91 à 1529.96	103,00	87,55	77,25
3	1529.97 à 2209.93	108,00	91,80	81,00
4	2209.94 à 2889.93	113,00	96,05	84,75
5	2889.94 à 3569.90	118,00	100,30	88,50
6	3569.91 à 4999.00	123,00	104,55	92,25
7	>4999.00	130,00	110,50	97,50
	Hors Villeparisis	260,00		

Adultes			
	Activités	Villeparisiens	Hors Villeparisis
	Hors cursus	228,00 €	456,00 €

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20240701-24_09467-DE
Date de télétransmission : 01/07/2024
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Restauration

	Tranche de quotient	Familles avec 1 enfant en élémentaire	PAI	Familles avec 2 enfants ou 1 enfant en maternelle	PAI	Familles avec 3 enfants	PAI
1	<849.90	1,27	0,64	1,08	0,54	0,97	0,49
2	849.91 à 1529.96	1,75	0,88	1,49	0,74	1,34	0,67
3	1529.97 à 2209.93	2,75	1,38	2,34	1,17	2,10	1,05
4	2209.94 à 2889.93	3,75	1,88	3,19	1,59	2,87	1,43
5	2889.94 à 3569.90	4,50	2,25	3,83	1,91	3,44	1,72
6	3569.91 à 4999.99	5,00	2,50	4,25	2,13	3,83	1,91
7	>5000	5,50	2,75	4,68	2,34	4,21	2,10
	Extérieurs	8,25	4,13	8,25	4,13	8,25	4,13

**Accueils du matin
et du soir /Etudes**

Cycle 2				
	Tranche de quotient	Matin	Soir	Etudes
1	< 2209,93	0,40 €	1,40 €	2,50 €
2	2209,94 à 2889,93	0,60 €	1,60 €	
3	>2889,94	0,90 €	1,90 €	
	Extérieurs	2,00 €	4,00 €	

**ALSH RESTAURATION
PAI**

	Tranche de quotient	1 enfant	2 enfants	3 enfants
1	<849.90	0,65	0,55	0,49
2	849.91 à 1529.96	1,07	0,91	0,82
3	1529.97 à 2209.93	1,57	1,34	1,20
4	2209.94 à 2889.93	1,93	1,64	1,47
5	2889.94 à 3569.90	2,23	1,89	1,70
6	3569.91 à 4999.99	2,50	2,12	1,91
7	>5000	2,75	2,40	2,15
	Extérieurs	3,00	3,00	3,00



Tranche de quotient.	Matin			Après-midi			Restauration			Journée repas		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants
1 <849,90	2,64	2,25	2,02	3,22	2,73	2,46	1,30	1,11	0,99	7,16	6,08	5,48
2 849,91 à 1529,96	3,06	2,60	2,34	3,65	3,10	2,79	2,14	1,81	1,63	8,84	7,51	6,76
3 1529,97 à 2209,93	3,67	3,12	2,81	4,25	3,61	3,25	3,13	2,66	2,40	11,05	9,40	8,46
4 2209,94 à 2889,93	4,09	3,47	3,13	4,73	4,02	3,62	3,85	3,27	2,95	12,67	10,77	9,69
5 2889,94 à 3569,90	4,50	3,82	3,44	5,10	4,33	3,90	4,49	3,82	3,44	14,09	11,98	10,78
6 3569,91 à 4999,99	4,80	4,08	3,67	5,41	4,60	4,14	4,99	4,24	3,81	15,20	12,92	11,63
7 >5000	5,00	4,30	3,90	5,60	4,80	4,25	5,20	4,45	4,00	15,40	13,10	11,85
Extérieurs	5,25	5,25	5,25	5,85	5,85	5,85	5,45	5,45	5,45	16,00	16,00	16,00

Accusé de réception en préfecture
 077-217705144-20240701-24_09467-DE
 Date de télétransmission : 01/07/2024
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

Locations Equipements sportifs

La ville souhaite encadrer les mises à dispositions d'équipements sportifs municipaux en ouvrant désormais la possibilité de les louer à des associations sportives extérieures, des entreprises, des fédérations ou comités.

Ces locations ne concernent pas les associations locales pour leurs entraînements, rencontres sportives, assemblées générales, conseils d'administration et réunions diverses pour lesquels des conventions particulières sont établies.

Une réservation n'est validée qu'après réception de la convention signée. Chaque demande sera étudiée par la direction des Sports sur la faisabilité du projet et la disponibilité des locaux.

GYMNASE GEO ANDRE : ½ journée

Equipement	Montant
Grande Salle	95,00 €
Dojo (salle Devienne)	59,00 €
Mur d'escalade (salle Rosello)	118,00 €
Salle Rosello uniquement	59,00 €

GYMNASE GEO ANDRE : journée

Equipement	Montant
Grande Salle	189,00 €
Dojo (salle Devienne)	118,00 €
Mur d'escalade (salle Rosello)	118,00 €
Salle Rosello	118,00 €

COMPLEXE DES PETITS MARAIS : ½ journée

Equipement	Montant
Terrain synthétique	165,00 €
Terrain Herbe	118,00 €
Grande salle (gymnase)	95,00 €
Mur d'escalade (gymnase)	118,00 €

COMPLEXE DES PETITS MARAIS : journée

Equipement	Montant
Terrain synthétique	330,00 €
Terrain herbe	236,00 €
Grande salle (gymnase)	189,00 €
Mur d'escalade (gymnase)	236,00 €

GYMNASE AUBERTIN : ½ journée

Equipement	Montant
Dojo	48,00 €
Grande salle (<i>gymnase</i>)	95,00 €
Petite salle (<i>gymnase</i>)	36,00 €

GYMNASE AUBERTIN : journée

Equipement	Montant
Dojo	95,00 €
Grande salle (<i>gymnase</i>)	189,00 €
Petite salle	71,00 €

COMPLEXE BOISPARISIS : ½ journée

Equipement	Montant
Salle parquet PVC	59,00 €

COMPLEXE BOISPARISIS : journée

Equipement	Montant
Salle parquet PVC	118,00 €

ESPACE MARIE-AMELIE LE FUR : ½ journée

Equipement	Montant
Salle musculation	95,00 €
Salle d'arts martiaux	83,00 €
Salle PVC	59,00 €

ESPACE MARIE-AMELIE LE FUR : journée

Equipement	Montant
Salle musculation	189,00 €
Salle d'arts martiaux	165,00 €
Salle PVC	118,00 €

FORFAIT NETTOYAGE

	Montant
Forfait nettoyage (3 heures x 19.55 €)	61,00 €
Forfait pose retrait de la moquette (2 heures x 17.00 €)	41,00 €
Aménagement de la salle pour les manifestations (31.15 € par agent)	32,00 €
Forfait éclairage	30,00 €

Locations de salles

Tarifs applicables le week-end : du vendredi 9h au lundi 9h.

Mise à disposition gracieuse aux associations locales : dans le cadre d'une convention d'occupation avec des créneaux fixes et réguliers et/ou dans le cadre de l'organisation d'une réunion d'information ou d'une Assemblée générale (extraordinaire ou non), ou d'un évènement associatif propre à la vie de l'association (repas de fin d'année, galettes...) uniquement du lundi au jeudi et suivant les disponibilités.

Forfait location copropriété : du lundi au jeudi en fonction de la disponibilité.

SALLE NOUGARO

	Montant
Week-end associations	414,00 €
Week-end Villeparisiens	828,00 €
Week-end hors commune	1 425,00 €
Caution Location	638,00 €
Forfait location de salle organisme de copropriété pour assemblée générale et réunion	83,00 €

SALLE WISSOLS

Mise à disposition gracieuse : dans le cadre d'une convention d'occupation avec des créneaux fixes et réguliers et/ou dans le cadre de l'organisation d'une réunion d'information ou d'une Assemblée générale (extraordinaire ou non), ou d'un évènement associatif propre à la vie de l'association (repas de fin d'année, galettes...) uniquement du lundi au jeudi et suivant les disponibilités.

	Montant
Associations (journée 8h00 – 20h00)	144,00€
Villeparisiens (journée 8h00 – 20h00)	288,00 €
Hors commune (journée 8h00 – 20h00)	575,00 €
Caution location	412,00 €
Forfait location de salle organisme de copropriété pour assemblée générale et réunion	83,00 €

Droits de places

Droits de place au M ² par jour	Montant
Loteries et confiseries Manèges	18,15 €
Cirques jusqu'à 500 m ² et structures de jeux gonflables	18,15 €
Cirques au-delà de 500 m ²	18,15 €
Braderies, brocantes et diverses ventes à l'étal, chalets de Noël	18,15 €
Chalets de Noël (forfait 3 jours)	111,00 €

**Tarifs de remplacement des
éléments mobiliers et
dégradation des locaux**

	Montant
Table	405,00 €
Table (nouvelle)	61,00 €
Chaise	46,00 €
Chaise (nouvelle)	23,00 €
Poubelle 25 L	31,00 €
Poubelle 50 L	42,00 €
Extincteur CO2 Dioxyde de Carbone 34 B	200,00 €
Extincteur eau	125,00€
Portant	312,00 €
Cintre	3,00 €
Tapis de propreté intérieur 1 300 x 2 000	188,00 €
Tapis de propreté extérieur caoutchouc 1 480 x 990	125,00 €
Tapis de propreté intérieur 900 x 600	76,00 €
Distributeur papier Toilette	20,00 €
Distributeur savon	38,00 €
Distributeur papier essuie tout	45,00 €
Chariot de rangement Tables	287,00 €
Chariot de rangement chaises	119,00 €
Escabeau trois marches	58,00 €
Plateau à roulettes	89,00 €
Dégradation des locaux (murs, portes, fenêtres, etc.) ou autres éléments non précisés dans la liste	Suivant devis de réparation établi par les

**Soirée des
associations**

	Montant
Les 4 premières places sont gratuites	0,00 €
Au-delà de la 5 ^{ème} place	35,00 €

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20240701-24_09467-DE
Date de télétransmission : 01/07/2024
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Location de mini-bus

	Montant
Cautiun pour le prêt de mini-bus	1500,00 €

Octobre rose

	Montant
La Villeparisienne	10,00 €

Sorties à la mer

	Montant
Sortie à la mer	2,00 €

Concessions cimetièrè

	Montant
Concession 10 ans	145,00 €
Concession 15 ans	213,00 €
Concession 30 ans	442,00 €
Concession 50 ans	1 147,00 €
Taxe de superposition	146,00 €
Case colombarium concession 10 ans	421,00 €
Case colombarium concession 30 ans	801,00 €
Vacation de police	22,00 €

Frais de copies

	Montant
Tout document administratif par page (format A4) en N/B (tarif fixé par arrêté du 01/10/2001)	0,20 €
Copie dur CD-Rom (Tarif fixé par arrêté du 01/10/2001)	2,80 €
Tarif des copieurs médiathèque et guichet unique (Format A4)	0,20 €
Tarif des copieurs médiathèque et guichet unique (Format A3)	0,40 €

Permis de stationnement à usage commercial et artisanal

	Montant
Commerce ambulant (A l'unité par jour)	18,15 €
Etals (m ² par mois)	8,00 €
Terrasses (m ² par mois)	8,00 €
Ventes journalières exceptionnelles (m2 par jour)	18,15 €

Emprise sur domaine public

	Montant
Emprise de chantier sur domaine public (par m2 et par mois)	25,00 €

Animations seniors : prestations

Les prestations animation seniors s'adressent aux seniors Villeparisiens :

- Les bénéficiaires doivent être âgés de 60 ans et plus
- Être retraité et /ou sans activité professionnelle
- Être détenteur de la carte seniors, sur inscription auprès du Service Animation Séniors tout au long l'année.

Pour les séances d'ateliers sportifs, il est fait obligation aux Seniors de s'inscrire à la totalité des séances de la session. Les séances d'ateliers sportifs annulées en raison de maladie sur production d'un justificatif médical, pourront être remboursées au prorata des séances non effectués.

	Montant
Vente de boissons :	
-Eau / boisson chaude	0,50 €
-Soda / jus	1,00 €
-Coupe de crémant	2,00 €
- Bouteille de crémant	8,00 €
Vente de Pâtisserie	
- Grille de loto	1,20 €
- Balade/ randonnée	1,20 €
- Rencontres (intergénérationnel...)	2,30 €
- thés et goûters festifs et dansants	5,00 €
- Thés / après-midis dansants	8,00 €
- Repas détente	8,00 €
-Thés dansants hors villeparisiens	10,00 €
Atelier sportif (la séance)	
- Petites sorties classiques	12,00 €

Animations seniors : Barème des prises en charge de la Ville applicables aux prestations sur les tarifs

Au delà du tarif de 12 euros, le barème des prises en charge de la Ville suivant s'applique aux prestations. Ce barème est ajusté à l'euro supérieur le cas échéant.

BAREME				
TRANCHES		PERSONNE SEULE		PRISE EN CHARGE VILLE sur la base du tarif de référence
			COUPLE	
T 1	< 125 % de l'A.S.P.A.*	< 1 265.02 €	< 1 963.95 €	20%
T 2	125 % à 175 % de l'A.S.P.A.*	1 265.02 € à 1 771.03 €	1 963.95 € à 2 749.53 €	10%
T 3	> à 175 % de l'A.S.P.A.*			0%

Allocation Solidarité aux Personnes Agées (2024 : 1012.02 € personne seule ; 1 571.16€ couple).

Accusé de réception en préfecture
07/23/2025 14:20:24 (207/24/00167 DE)
Date de télétransmission : 01/07/2024
Date de dépôt en préfecture : 01/07/2024

Prestations seniors

L'établissement d'une "carte senior" délivrée à chaque senior inscrit auprès du Service animation seniors mentionnant le codage de sa tranche de revenus et lui permettant de bénéficier du barème.

La carte senior est annuelle et renouvelable chaque année.

Le codage est porté sur la carte senior sur production de l'avis d'imposition.

Tout sénior ne souhaitant pas présenter sa feuille d'imposition se verra appliquer le tarif plein.

Les paiements suite à une annulation d'inscription ne font pas l'objet d'un remboursement mais d'un report sur une autre inscription.

La nouvelle tarification et les modalités d'application sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2025.

	Montant		
	T3 Tarif plein	T2 (-10%)	T1 (-20%)
- Repas à thèmes	17,00 €	15,50 €	14,00 €
- Petites sorties conviviales	17,00 €	15,50 €	14,00 €
- Petites sorties festives	22,50 €	20,50 €	18,00 €
- Repas festifs et restaurants	28,00 €	25,50 €	22,50 €
- Sorties classiques	34,00 €	31,00 €	27,00 €
- Sorties conviviales	40,00 €	35,50 €	31,50 €
- Sorties récréatives	45,00 €	40,50 €	36,00 €
- Sorties découvertes	50,50 €	45,50 €	40,50 €
- Sorties divertissement	56,00 €	50,50 €	45,00 €
- Sorties festives	62,00 €	55,50 €	49,50 €
- Sorties événementielles	67,50 €	60,50 €	54,00 €
- Sorties exceptionnelles	73,00 €	65,50 €	58,50 €
- Sorties premium	78,50 €	70,50 €	62,50 €